

Paris, le jeudi 17 novembre 2022,

SEMAINE EUROPEENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES**Mobilisation de l'industrie de la gestion d'actifs****Guide de bonnes pratiques « Agir pour l'inclusion du handicap »
Les résultats de l'enquête Handicap – 2e édition**

La semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées est l'occasion pour la gestion de d'actifs de se mobiliser en faveur de l'inclusion du handicap avec la publication du guide-outil « [Agir pour l'inclusion du handicap](#) » élaboré par les membres du GT *Diversités, vecteur de compétitivité* de l'AFG. Ce guide de bonnes pratiques a vocation à accompagner les gestionnaires d'actifs dans l'instauration d'une meilleure culture de l'inclusion du handicap. L'inclusion est facteur d'une meilleure compréhension des diversités, elles-mêmes vectrices de richesses en faveur du développement et de la performance des entreprises. Un sondage auprès du secteur de la gestion d'actifs avait permis d'identifier le besoin d'un tel guide, l'AFG y répond aujourd'hui.

Sensibiliser managers et collaborateurs pour changer les mentalités

Grâce à des données chiffrées, ce guide fait d'abord tomber certains préjugés pour donner aux managers comme aux équipes les repères pour mieux connaître la réalité du handicap, et donc dépasser certaines représentations ou peurs.

Après un état des lieux et un rappel des dispositifs légaux et réglementaires, il donne des clés pour agir sur deux sujets identifiés comme prioritaires :

- l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap vers la reconnaissance de cette situation, démarche bénéfique pour eux-mêmes et l'entreprise ;
- la sensibilisation des collaborateurs : informer et former régulièrement est le principal moyen pour changer les mentalités et créer une culture d'entreprise favorable à l'inclusion du handicap.

Résultats de l'enquête Handicap

L'enquête révèle qu'en 2021, le taux d'emploi des travailleurs en situation de handicap pour le secteur de la gestion d'actifs est stable à 1,65%. Elle montre aussi que l'objectif d'emploi de 6% de personnes en situation de handicap est atteint pour la population des non-cadres.

HandiFormaFinance

L'action en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap est au cœur des missions de l'AFG, qui participe depuis 10 ans maintenant au programme de formation [HandiFormaFinance](#).

**Contact Presse :**Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.frAdeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | a.dequeylar@afg.asso.fr

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles

www.afg.asso.fr

Soutenu par l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds d'insertion des personnes handicapées) et Pôle Emploi, ce dispositif a été créé pour permettre à des personnes en situation de handicap, Bac+2 a minima, d'accéder à des métiers très techniques et exigeants des compétences spécifiques. Face au déficit de formation des personnes en situation de handicap et à leur taux de chômage très élevé, HandiFormaFinance est une réponse concrète à la lutte contre la désinsertion professionnelle.

En effet, ce programme de formation a permis le retour à l'emploi de près de 50 % des alternants et d'en diplômer 70%.

Plus de 50 candidats ont déjà pu bénéficier de ce dispositif pour se former et rejoindre une entreprise partenaire, dans le cadre d'un contrat en alternance (Amundi - BNP Paribas Securities Services – CACEIS - Candriam - Crédit Agricole CIB - Groupe Crédit Agricole - Groupe Edmond de Rothschild – La Banque Postale AM - Mazars - Ostrum AM).

Groupe de Travail Diversités, vecteur de compétitivité

Le groupe de travail, *Diversités, vecteur de compétitivité*, composé de professionnels de la gestion d'actifs, a lancé en 2019 une démarche prospective autour des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Ses trois axes de travail : la mixité femmes-hommes, l'inclusion du handicap et l'égalité des chances au sein de l'industrie. Son objectif est double : la prise en compte de ces enjeux ESG dans les investissements et la recherche d'exemplarité sur les pratiques sociétales internes des sociétés de gestion.

Consultez le guide de bonnes pratiques [« Agir pour l'inclusion du handicap »](#)



L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille (SGP), entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. En France, la gestion d'actifs c'est 700 sociétés de gestion, pour 4 800 Mds d'actifs sous gestion et 85 000 emplois dont 26 000 propres aux SGP.

L'AFG se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance, contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir.



Contact Presse :

Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr

Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | a.dequeylar@afg.asso.fr

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles



www.afg.asso.fr